

*Date de dépôt : 27 septembre 2019*

## **Pétition**

### **Oui à la médecine d'urgence à domicile**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le Conseil d'Etat a décidé de supprimer tous les médecins engagés par SOS Médecins depuis 2013. Depuis le 8 juillet 2019, 15 médecins qui ont travaillé jusqu'ici à l'entière satisfaction des patients ne peuvent désormais plus facturer leurs prestations et doivent donc abandonner leur tour de garde.

Cette situation entraîne un grave déficit de la couverture médicale à l'origine d'un grand délai d'attente.

Pendant plus de 30 ans, SOS Médecins a pu garantir la présence d'un médecin H24 dans des délais très courts. Pour des raisons politiques, cela ne devient plus possible.

Face à la suppression de 15 postes de médecins de garde à domicile, nous affirmons notre incompréhension vis-à-vis de la politique de la santé menée par le Conseil d'Etat en signant cette pétition.

*N.B. 1 signature<sup>1</sup>*  
SOS Médecins  
M. Pierre Froidevaux  
43, rue Louis-Favre  
1201 Genève

---

<sup>1</sup> Pour information, la pétition est en outre munie de 9000 signatures électroniques.